



PACK RÉUSSITE

EXAMEN CIVIQUE 2026

Guide Complet de Préparation

Naturalisation & Titre de Séjour Pluriannuel

- 5 Thèmes Officiels Couverts
- 60+ Questions Types
- Explications Détaillées
- Plan de Révision 6 Semaines

Table des Matières

Introduction	3
Chapitre 1 : Principes et Valeurs de la République	6
Chapitre 2 : Institutions Françaises	18
Chapitre 3 : Histoire de France	30
Chapitre 4 : Géographie de France	42
Chapitre 5 : Droits et Devoirs du Citoyen	54
Chapitre 6 : Union Européenne	66
Chapitre 7 : Vivre en France	72
Annexes : Plan de Révision	78

Introduction

Bienvenue dans votre guide de préparation à l'examen civique français !

Ce guide a été conçu pour vous aider à réussir l'examen civique, une étape essentielle pour obtenir la nationalité française ou un titre de séjour pluriannuel. Avec 60+ questions types et des explications détaillées, vous aurez tous les outils nécessaires pour atteindre le score de 80% requis.

À propos de l'examen civique

Format de l'examen :

- 40 questions à choix multiples
- Durée : 45 minutes
- Score minimum : 32/40 (80%)
- Thèmes : Principes, Institutions, Histoire, Géographie, Droits et devoirs

■ IMPORTANT : L'examen civique évalue votre connaissance des valeurs, des institutions et de l'histoire de la France. Une bonne préparation est essentielle !

Chapitre 1 : Principes et Valeurs de la République

1.1 La devise de la République

La devise de la République française est « **Liberté, Égalité, Fraternité** ». Cette devise est inscrite dans la Constitution de 1958 et représente les trois valeurs fondamentales de la France républicaine.

- **Liberté** : Chaque citoyen est libre de penser, de s'exprimer et d'agir dans les limites de la loi.
- **Égalité** : Tous les citoyens sont égaux devant la loi, sans distinction d'origine, de race ou de religion.
- **Fraternité** : Les citoyens doivent faire preuve de solidarité et d'entraide.

1.2 Les symboles de la République

Le drapeau tricolore : Bleu, blanc, rouge. Ces couleurs symbolisent l'union de la monarchie (blanc) et de Paris (bleu et rouge) pendant la Révolution française.

La Marseillaise : Hymne national composé en 1792 par Rouget de Lisle. Elle est devenue hymne national en 1795.

Marianne : Symbole de la République française, elle représente la liberté. Son buste est présent dans toutes les mairies.

1.3 La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789)

Adoptée le 26 août 1789, cette déclaration proclame les droits fondamentaux de l'homme. Elle est l'un des textes fondateurs de la République française.

Article 1 : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. »

Cette déclaration affirme que :

- Les hommes naissent libres et égaux
- La liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression sont des droits naturels
- La souveraineté appartient au peuple
- Nul ne peut être arbitrairement arrêté

1.4 La laïcité

La **laïcité** est un principe fondamental de la République française depuis 1905. Elle garantit la liberté de conscience et établit la séparation entre les religions et l'État.

Principes de la laïcité :

- L'État est neutre en matière religieuse
- Liberté de croire ou de ne pas croire
- Égalité de tous devant la loi, quelle que soit leur religion
- Les services publics sont laïques

■ **À RETENIR** : La laïcité ne signifie pas l'interdiction de la religion, mais la neutralité de l'État et la liberté de conscience pour tous.

1.5 L'égalité hommes-femmes

L'égalité entre les femmes et les hommes est un principe constitutionnel. Les femmes ont obtenu le droit de vote en 1944 et ont voté pour la première fois en 1945.

Dates importantes :

- 1944 : Droit de vote accordé aux femmes
- 1945 : Premières élections avec vote des femmes
- 1965 : Les femmes peuvent travailler sans autorisation maritale
- 1972 : Loi sur l'égalité salariale

Chapitre 2 : Les Institutions Françaises

2.1 La Ve République

La **Ve République** a été instaurée en 1958 par le général Charles de Gaulle. Elle est régie par la Constitution du 4 octobre 1958.

Caractéristiques principales :

- Régime semi-présidentiel
- Président élu au suffrage universel direct
- Séparation des pouvoirs (exécutif, législatif, judiciaire)
- Constitution comme norme suprême

2.2 Le Président de la République

Le Président de la République est le chef de l'État français. Il est élu au suffrage universel direct pour un mandat de **5 ans** (quinquennat), renouvelable une fois.

Ses principales fonctions :

- Garant de la Constitution
- Chef des armées
- Nomme le Premier ministre
- Peut dissoudre l'Assemblée nationale
- Représente la France à l'international

■ **IMPORTANT** : Avant 2002, le mandat présidentiel durait 7 ans (septennat). Depuis la réforme de 2002, il dure 5 ans.

2.3 Le Gouvernement

Le Gouvernement est dirigé par le **Premier ministre**, nommé par le Président de la République. Il est composé de ministres qui dirigent les différents secteurs de l'État.

Rôle du Gouvernement :

- Définit et conduit la politique de la nation
- Propose des lois au Parlement
- Gère l'administration publique
- Responsable devant l'Assemblée nationale

2.4 Le Parlement

Le Parlement français est composé de deux chambres : l'Assemblée nationale et le Sénat. Il vote les lois et contrôle l'action du Gouvernement.

L'Assemblée nationale :

- Composée de **577 députés**
- Élus au suffrage universel direct pour 5 ans
- Siège au Palais Bourbon à Paris
- Vote les lois et le budget
- Peut renverser le Gouvernement

Le Sénat :

- Composé de **348 sénateurs**
- Élus au suffrage universel indirect pour 6 ans
- Siège au Palais du Luxembourg à Paris
- Participe au vote des lois
- Représente les collectivités territoriales

2.5 Le Conseil constitutionnel

Le Conseil constitutionnel vérifie que les lois votées par le Parlement sont conformes à la Constitution. Il est composé de 9 membres nommés pour 9 ans.

Ses missions :

- Contrôle la constitutionnalité des lois
- Veille à la régularité des élections
- Garantit les droits fondamentaux

2.6 Les collectivités territoriales

La France est divisée en plusieurs niveaux de collectivités territoriales qui disposent d'une autonomie administrative.

Organisation territoriale :

- **Régions** : 13 en métropole + 5 outre-mer
- **Départements** : 96 en métropole + 5 outre-mer
- **Communes** : Plus de 35 000 en France
- Chaque collectivité a un conseil élu et un budget propre

Chapitre 3 : Histoire de France

3.1 La Révolution française (1789)

La **Révolution française** a débuté en 1789 et a profondément transformé la société française. Elle a mis fin à la monarchie absolue et proclamé les droits de l'homme.

Événements clés :

- **14 juillet 1789** : Prise de la Bastille (devenue fête nationale)
- **26 août 1789** : Adoption de la Déclaration des droits de l'homme
- **21 septembre 1792** : Abolition de la monarchie
- **22 septembre 1792** : Proclamation de la Première République

3.2 Napoléon Bonaparte

Napoléon Bonaparte (1769-1821) est l'une des figures les plus importantes de l'histoire française. Il fut d'abord Premier consul puis empereur des Français de 1804 à 1815.

Son héritage :

- Création du **Code civil** (1804) toujours en vigueur
- Réorganisation administrative de la France
- Création des lycées et des préfectures
- Conquêtes militaires en Europe

3.3 La Première Guerre mondiale (1914-1918)

La Première Guerre mondiale a opposé la France et ses alliés à l'Allemagne et ses alliés. Elle s'est terminée par l'armistice du **11 novembre 1918**.

Points importants :

- Guerre de tranchées très meurtrière
- Bataille de Verdun (1916) : symbole de la résistance française
- **11 novembre 1918** : Signature de l'armistice (devenu jour férié)
- Plus de 1,4 million de morts français

3.4 La Seconde Guerre mondiale (1939-1945)

La Seconde Guerre mondiale a profondément marqué la France. Après la défaite de 1940, la France a été occupée par l'Allemagne nazie jusqu'à la Libération en 1944-1945.

Dates essentielles :

- **18 juin 1940** : Appel du général de Gaulle depuis Londres
- **1940-1944** : Occupation allemande et régime de Vichy

- **1940-1945** : Résistance française contre l'occupant
- **6 juin 1944** : Débarquement en Normandie
- **8 mai 1945** : Capitulation allemande (jour férié)

■ **IMPORTANT** : Le général Charles de Gaulle a lancé l'appel du 18 juin 1940 pour appeler les Français à continuer la lutte contre l'Allemagne nazie.

3.5 La Shoah

La Shoah est le génocide des Juifs d'Europe perpétré par l'Allemagne nazie pendant la Seconde Guerre mondiale. La France reconnaît sa responsabilité dans la déportation de Juifs français vers les camps de concentration.

3.6 La construction de l'Europe

Après la Seconde Guerre mondiale, la France a joué un rôle majeur dans la construction européenne pour garantir la paix en Europe.

Étapes clés :

- **1957** : Traité de Rome - Crédit de la CEE (6 pays fondateurs)
- **1992** : Traité de Maastricht - Crédit de l'Union européenne
- **2002** : Mise en circulation de l'euro

Chapitre 4 : Géographie de France

4.1 Situation géographique

La France est située en Europe occidentale. Elle possède des frontières avec **8 pays** et est bordée par plusieurs mers et un océan.

Pays frontaliers :

- Belgique, Luxembourg, Allemagne (au nord et est)
- Suisse, Italie, Monaco (à l'est et sud-est)
- Espagne, Andorre (au sud)

Mers et océans :

- Océan Atlantique (à l'ouest)
- Mer Méditerranée (au sud)
- Mer du Nord, Manche (au nord)

4.2 La capitale et grandes villes

Paris est la capitale de la France et la plus grande ville du pays avec environ 2,2 millions d'habitants (12 millions dans l'agglomération).

Principales villes :

- **Marseille** : 2e ville, sur la Méditerranée
- **Lyon** : 3e ville, au confluent du Rhône et de la Saône
- **Toulouse** : 4e ville, capitale aéronautique
- **Nice** : Sur la Côte d'Azur
- **Strasbourg** : Siège du Parlement européen

4.3 Les fleuves

La France possède 5 grands fleuves qui se jettent dans la mer ou l'océan.

Les 5 fleuves principaux :

- **La Loire** : Plus long fleuve (1 006 km)
- **La Seine** : Traverse Paris, se jette dans la Manche
- **La Garonne** : Sud-ouest, rejoint l'Atlantique
- **Le Rhône** : Se jette dans la Méditerranée
- **Le Rhin** : Frontière avec l'Allemagne

4.4 Les montagnes

La France possède plusieurs chaînes de montagnes importantes.

Principales chaînes :

- **Les Alpes** : Mont Blanc (4 808 m) - point culminant de France
- **Les Pyrénées** : Frontière avec l'Espagne
- **Le Massif central** : Centre de la France
- **Les Vosges** : Nord-est de la France
- **Le Jura** : Frontière avec la Suisse

■ **À RETENIR** : Le Mont Blanc (4 808 mètres) est le point culminant de la France et d'Europe occidentale.

4.5 Organisation administrative

Régions : La France compte **13 régions** en métropole depuis 2016, plus 5 régions d'outre-mer.

Départements : **96 départements** en métropole, numérotés par ordre alphabétique (sauf Paris : 75). Chaque département a un numéro à 2 chiffres.

Communes : Plus de 35 000 communes en France. La commune est la plus petite division administrative, dirigée par un maire.

4.6 L'outre-mer français

La France possède des territoires situés hors de la métropole, répartis dans tous les océans.

Départements et régions d'outre-mer (DROM) :

- Guadeloupe (Antilles)
- Martinique (Antilles)
- Guyane française (Amérique du Sud)
- La Réunion (Océan Indien)
- Mayotte (Océan Indien)

Chapitre 5 : Droits et Devoirs du Citoyen

5.1 Le droit de vote

Le vote est un droit fondamental du citoyen français. Il permet de participer aux décisions politiques du pays.

Conditions pour voter :

- Avoir la nationalité française
- Être âgé d'au moins **18 ans**
- Être inscrit sur les listes électorales
- Jouir de ses droits civiques

■ **IMPORTANT** : Le vote n'est pas obligatoire en France, mais c'est un devoir civique fortement encouragé.

5.2 Les différentes élections

Élections nationales :

- **Présidentielles** : Tous les 5 ans, élection du Président
- **Législatives** : Tous les 5 ans, élection des députés
- **Sénatoriales** : Élection des sénateurs (suffrage indirect)

Élections locales :

- **Régionales** : Élection des conseillers régionaux
- **Départementales** : Élection des conseillers départementaux
- **Municipales** : Élection du maire et des conseillers municipaux

Élections européennes :

- Tous les 5 ans, élection des députés européens

5.3 L'instruction obligatoire

L'instruction est **obligatoire de 3 à 16 ans** en France. L'école publique est gratuite et laïque.

Système éducatif :

- **Maternelle** : 3-6 ans (obligatoire depuis 2019)
- **Primaire** : 6-11 ans (CP au CM2)
- **Collège** : 11-15 ans (6e à 3e)
- **Lycée** : 15-18 ans (2nde à Terminale)
- Le **brevet** (fin de collège) et le **baccalauréat** (fin de lycée) sont les principaux diplômes

5.4 Les numéros d'urgence

En cas d'urgence, il existe des numéros gratuits disponibles 24h/24.

Numéros à connaître :

- **15** : SAMU (urgences médicales)
- **17** : Police / Gendarmerie
- **18** : Pompiers
- **112** : Numéro d'urgence européen
- **114** : Urgences pour personnes sourdes/malentendantes (SMS)
- **3919** : Violences faites aux femmes

■ **À MÉMORISER :** Le 112 fonctionne dans tous les pays de l'Union européenne.

5.5 La Sécurité sociale

La Sécurité sociale est le système français de protection sociale. Elle couvre les risques maladie, maternité, invalidité, vieillesse, décès et accidents du travail.

Branches de la Sécurité sociale :

- **Assurance maladie** : Remboursement des soins
- **Assurance retraite** : Pensions de retraite
- **Allocations familiales** : Aides aux familles
- **Assurance chômage** : Indemnités en cas de perte d'emploi

5.6 Le travail en France

Durée légale du travail : 35 heures par semaine depuis 2000.

Droits des travailleurs :

- **SMIC** : Salaire minimum d'environ 1 400€ net/mois
- **Congés payés** : Minimum 5 semaines (30 jours) par an
- **Âge minimum** : 16 ans pour travailler
- Protection contre le licenciement abusif
- Droit syndical et droit de grève

Jours fériés : La France compte 11 jours fériés par an, dont le 1er mai (fête du Travail) qui est le seul jour férié obligatoirement chômé pour tous les salariés.

Chapitre 6 : L'Union Européenne

6.1 Présentation de l'Union européenne

L'**Union européenne (UE)** est une union politique et économique de **27 pays européens** depuis le Brexit (départ du Royaume-Uni en 2020).

Pays fondateurs (1957) :

- France, Allemagne, Italie
- Belgique, Pays-Bas, Luxembourg

6.2 L'euro

L'**euro (€)** est la monnaie unique utilisée par **20 pays** de l'Union européenne. Les billets et pièces ont été mis en circulation le **1er janvier 2002**.

■ **À RETENIR** : L'euro est la monnaie officielle de la France depuis 2002. Elle a remplacé le franc français.

6.3 L'espace Schengen

L'**espace Schengen** permet la libre circulation des personnes entre 27 pays européens sans contrôles aux frontières intérieures.

Avantages :

- Voyager sans passeport entre les pays Schengen
- Pas de contrôles aux frontières intérieures
- Facilite les échanges commerciaux et le tourisme

6.4 Les institutions européennes

Le Parlement européen :

- Élu tous les 5 ans au suffrage universel direct
- Siège à **Strasbourg** (France) et Bruxelles (Belgique)
- Vote les lois européennes avec le Conseil de l'UE

La Commission européenne :

- Siège à Bruxelles (Belgique)
- Propose les lois européennes
- Veille à l'application des traités

Le Conseil de l'Union européenne :

- Réunit les ministres des États membres
- Vote les lois avec le Parlement européen

6.5 Les symboles de l'UE

Le drapeau européen : 12 étoiles dorées en cercle sur fond bleu

L'hymne européen : « Ode à la joie » de Beethoven

La devise : « Unie dans la diversité »

La journée de l'Europe : 9 mai

Chapitre 7 : Vivre en France Aujourd'hui

7.1 La langue française

Le **français** est la seule langue officielle de la République française selon la Constitution. C'est une des langues les plus parlées au monde avec environ 300 millions de locuteurs.

7.2 La culture française

La France est reconnue mondialement pour sa richesse culturelle : littérature, cinéma, gastronomie, mode, arts, architecture.

Patrimoine culturel :

- Plus de 45 sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO
- Nombreux musées (Louvre, Orsay, Versailles...)
- Festival de Cannes, Avignon, etc.
- Gastronomie française inscrite au patrimoine immatériel de l'UNESCO

7.3 Le mariage et la famille

Depuis 2013, le **mariage est ouvert aux couples de même sexe** en France (loi Taubira). Les couples peuvent également choisir le PACS (Pacte civil de solidarité) ou l'union libre.

7.4 Les valeurs républicaines au quotidien

Vivre en France, c'est respecter les valeurs de la République dans la vie quotidienne :

- **Égalité hommes-femmes** : Égalité des droits dans tous les domaines
- **Laïcité** : Respect de toutes les croyances et de la neutralité religieuse dans l'espace public
- **Liberté d'expression** : Dans le respect de la loi (pas d'incitation à la haine)
- **Solidarité** : Entraide et cohésion sociale

7.5 Les événements actuels (2024-2026)

Jeux Olympiques de Paris 2024 : La France a accueilli les Jeux Olympiques d'été en juillet-août 2024, un événement sportif mondial majeur.

Élections américaines 2024 : Donald Trump a été réélu président des États-Unis en novembre 2024 et investi en janvier 2025.

Annexe : Plan de Révision sur 6 Semaines

Ce plan de révision vous permet de préparer efficacement l'examen civique en 6 semaines, à raison de 5 à 7 heures d'étude par semaine.

Semaine	Thèmes à réviser	Activités
1	Principes et Valeurs Symboles	<ul style="list-style-type: none">• Lire chapitre 1• Faire 10 questions• Réviser les dates clés
2	Institutions Président, Parlement	<ul style="list-style-type: none">• Lire chapitre 2• Faire 10 questions• Schéma des institutions
3	Histoire de France Dates importantes	<ul style="list-style-type: none">• Lire chapitre 3• Faire 10 questions• Frise chronologique
4	Géographie Régions, villes, fleuves	<ul style="list-style-type: none">• Lire chapitre 4• Faire 10 questions• Carte de France
5	Droits et Devoirs Union européenne	<ul style="list-style-type: none">• Lire chapitres 5-6• Faire 15 questions• Mémoriser numéros urgence
6	Révision générale Examens blancs	<ul style="list-style-type: none">• Revoir tous chapitres• 2 examens blancs complets• Corriger erreurs

Conseils pour réussir

- ✓ **Révisez régulièrement** : 30 minutes par jour plutôt que 3 heures d'un coup
- ✓ **Faites des fiches** : Notez les dates, chiffres et définitions importantes
- ✓ **Utilisez l'application QCM** : Entraînez-vous avec les 60+ questions
- ✓ **Faites des examens blancs** : Chronométrez-vous (45 minutes pour 40 questions)
- ✓ **Objectif** : Viser 32/40 minimum (80%)

■ **RAPPEL** : L'examen civique comporte 40 questions. Vous disposez de 45 minutes et devez obtenir au moins 32 bonnes réponses (80%) pour réussir.

Bonne chance pour votre examen civique !



Avec ce guide et l'application d'entraînement,
vous avez toutes les clés pour réussir
et obtenir votre naturalisation française
ou votre titre de séjour pluriannuel.